



ISSN 0842-3377

Association Les familles Caron d'Amérique

2468, boul. Prudentiel, Laval (QC) H7K 2T3

TENIR ET SERVIR

Bulletin n° 112

Décembre 2017



**Cette crèche moderne a été croquée par Henri Caron
devant la Maison de la communauté de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
à Trois-Rivières.**

SOMMAIRE

Mot du président	3
<i>The President's Message</i>	3
Notre conseil d'administration 2017-2018	4
<i>Tenir et Servir</i> par Internet	4
Le manuel des parents chrétiens	5
Images du Rassemblement de Montmagny	6
Petite histoire d'une grange	9
Des noces d'or en 1950	11
Jean-Philippe Caron ; L'artiste derrière les trophées	13
Rapport du président 2016-2017	14
<i>The President's Report 2016-2017</i>	15
États financiers 2016-2017	16
Jean-Philippe Caron : <i>The artist behind</i> <i>the trophies</i>	17
<i>The Christian Parents' Handbook</i>	18
Pour faire un beau cadeau des Fêtes	18
<i>A little story about a barn</i>	19
Confiés à notre mémoire	20
Formulaire de renouvellement	21
<i>Renewal Form</i>	22
Nous soulignons / <i>We Acknowledge</i>	23
... <i>To Hold and to Serve on the Internet</i>	23

Date de tombée du prochain numéro :

1^{er} février 2018

Tenir et Servir a toujours grand besoin
d'articles pour ses prochains numéros.
Serez-vous parmi ceux
qui répondront à cet appel ?

Pour le moment, faire parvenir vos textes à

Henri Caron
4250, rue Mgr-de-Laval
Trois-Rivières, QC G8Y 1M7
henri.caron@cgocable.ca

pour cette date au plus tard.

Conseil d'administration 2016-2017

Président :	Michel Caron #2645, Rimouski (QC)	(418) 724-9728	michel_caron@globetrotter.net
V.-président :	Michel Caron #2038, Sherbrooke (QC)	(819) 200-6933	michel.caron@ubishop.ca
Secrétaire :	Grégoire Caron #2820, Ancienne-Lorette (QC)	(418) 877-3817	gregoirecaron@qc.aira.com
Trésorier :	Robert Caron #1328, Laval (QC)	(450) 668-0832	caronrobert@videotron.ca

Administrateurs :

Chantal Caron #2811, Namur (QC)	(819) 426-2109	ccaron2010@hotmail.com
Catherine Caron de Quimper #2812, Rockland (ON)	(613) 419-0948	cdequimper@outlook.com
Patrice Caron #2813, Laval (QC)	(450) 681-3676	patrice.caron@videotron.ca

Site internet des familles Caron d'Amérique : www.genealogie.org/famille/caron/caron.htm

Responsable : Patrice Caron #2813, Laval (QC) (450) 681-3676 patrice.caron@videotron.ca

Page Facebook : [facebook.com/Familles Caron d'Amérique](https://facebook.com/FamillesCaronD'Amérique)

MOT DU PRÉSIDENT

Il y a un an, j'acceptais d'assumer la présidence de l'Association des familles Caron d'Amérique. C'est grâce au soutien des membres du conseil d'administration et des bons conseils des présidents et présidente qui m'ont précédé que le travail déjà accompli s'est poursuivi. Je vous invite à lire le rapport du président, présenté lors de notre dernière assemblée générale, afin d'avoir plus de détails.

C'est avec ceux qui ont renouvelé leur mandat et ceux qui terminent le leur comme membre du C.A. ainsi que les deux nouveaux, Grégoire et Patrice, à qui je souhaite la bienvenue, que nous veillerons sur la bonne administration de notre association. Je remercie Maryse pour le bon travail effectué comme trésorière et secrétaire lors des dernières années. Je remercie aussi Gisèle pour sa participation assidue lors de son court mandat.

Nous avons reçu de très bons commentaires de tous ceux qui ont participé à notre rassemblement annuel à Montmagny en septembre dernier. Dame Nature a été très généreuse pour ceux qui ont fait les visites proposées. Le souper et l'animation de la soirée ont été appréciés. Je remercie, au nom de tous, Marielle et son équipe pour la préparation et la réalisation de cet événement. Je vous invite à Sherbrooke en 2018.

À la suite des contraintes imposées par le centre commercial les Galeries Chagnon de Lévis, nous avons annulé notre présence au Salon des associations de familles du Québec qui était prévu pour les 28 et 29 octobre 2017. L'espace de 4 sur 8 pieds accordé pour deux associations de familles était insuffisant pour nous assurer un fonctionnement efficace. C'est regrettable, car nous perdons, encore une fois, l'occasion de faire connaître et promouvoir notre association. Ce salon est organisé par la Fédération des associations de familles du Québec (FAFQ).

Je termine en vous présentant, au nom des membres du conseil d'administration, mes vœux les meilleurs pour un heureux temps des Fêtes. Que Noël et le Nouvel An vous apportent paix, santé, bonheur et la réalisation de vos vœux les plus chers.

Michel Caron (Rimouski), président



A WORD FROM THE PRESIDENT

A year ago, I agreed to assume the chair position with the *Association des familles Caron d'Amérique* (Association of Caron families of America). It is thanks to the support of the members, of the Board of Directors and the good advice of presidents who preceded me that the previous work has continued. I invite you to read the report of the president presented at our last general annual assembly, for more details.

It is with those who have renewed their mandate and those who have completed their mandate as a Board member as well as the two new members, Grégoire and Patrice, which I welcome, that we will look after the administration of our association. I thank Maryse for the good work she has done as Treasurer and Secretary during the last years. I also thank Gisèle for her continued participation during her short term.

We have received very good feedback from all who attended our annual gathering in Montmagny last September. Mother Nature has been very generous to those who made the trip. The dinner and the evening animation were tremendously appreciated. I thank Marielle and her team on behalf of all of us for the preparation and organization of this event. I invite you all to Sherbrooke in 2018.

Because of the constraints imposed upon us by the Galeries Chagnon shopping mall in Lévis, we cancelled our presence at the Quebec associations of families' show, which was scheduled for the 28 and 29 October 2017. A small space of 4' x 8' for two associations of families was insufficient to ensure efficient operations. This is unfortunate because we lose, once again, the opportunity to make our association known and to promote it. The show is organized by the *Fédération des associations de familles du Québec* (FAFQ, Québec federation of family associations).

I would like to conclude my message by presenting to you, on behalf of board members, my best wishes for a happy holiday season. May Christmas and the New Year bring you peace, health, happiness and the accomplishment of your greatest hopes and dreams.

Michel Caron (Rimouski), President



**Le conseil d'administration en poste depuis notre assemblée générale du 24 septembre dernier à Montmagny.
De gauche à droite : Robert (de Laval, trésorier), Chantal, Grégoire (secrétaire), Catherine, Michel (de Rimouski, président),
Michel (de Sherbrooke, vice-président). En mortaise : Patrice.**

Tenir et Servir par Internet

Trente-quatre membres reçoivent *Tenir et Servir* par Internet. Nous les remercions d'avoir fait ce choix. Si vous le recevez encore par la poste, il est toujours temps de nous demander de faire le changement vers la voie électronique.

Pour nous, ça représente une économie puisque nous n'avons plus de frais de poste. Dans le contexte financier que les associations connaissent depuis quelques années, c'est une façon de nous aider à boucler notre année financière sans déficit.

Les membres qui adhèrent à ce mode de réception ont l'avantage de recevoir le journal plus rapidement puisqu'ils font l'épargne des délais d'impression et de poste.

Si vous désirez passer à la livraison électronique, envoyez-moi un courriel en me donnant votre numéro de membre et votre adresse électronique.

Si vous m'avez déjà fait la demande et que vous ne le recevez pas par Internet, refaites-moi à nouveau la demande à :

henri.caron@cgocable.ca

Henri Caron

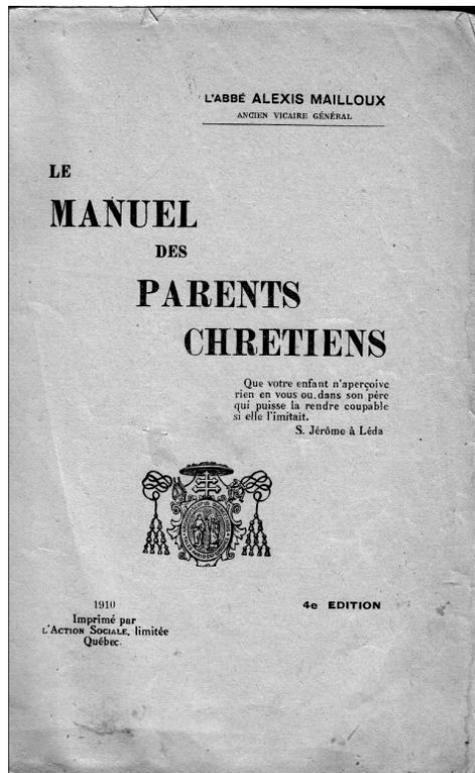
LE MANUEL DES PARENTS CHRÉTIENS

Au cours du rassemblement de Montmagny de septembre dernier, notre président Michel Caron m'a prêté un livre écrit en 1908 par l'abbé Alexis Mailloux : *Le manuel des parents chrétiens*. L'abbé Mailloux fut un important acteur de la création du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière où j'ai fait mes études classiques.

J'ai feuilleté le livre pour y trouver un ou des éléments qui pourraient intéresser nos lecteurs. J'avoue que c'est tellement d'un autre temps que j'ai hésité à en reproduire un extrait. Mais je me suis arrêté sur un élément qui m'a touché puisqu'il me concernait d'une certaine façon. Dans le livre que j'ai produit en juin dernier *Missives amoureuses et bran de scie*, un point important du récit est le long travail de persuasion que mon père et ma mère ont dû mener pour réussir à convaincre leurs parents et le curé de la paroisse d'autoriser le mariage : ils étaient cousins germains. Ça prenait de bonnes raisons pour que l'Église accepte de bénir une telle union. Voici un extrait du livre qui traite de ce sujet délicat :

C'est pourquoi les parents bien pensants s'empressent de décourager, s'il est possible, les fréquentations entre jeunes gens parents dans les degrés prohibés, surtout si les raisons canoniques exigées pour une dispense font défaut.

Une dispense accordée par l'Église est une permission de faire ce que ses lois défendent, ce n'est pas une marchandise comme quelques-uns



semblent le croire. Puisqu'elle a fait la loi, il est évident qu'elle peut dispenser de son observance. Le montant qu'elle exige de ceux qui sont capables de payer a pour but de diminuer le nombre de ces mariages et de compenser par une aumône le privilège obtenu grâce à la dispense de la loi. (...).

D'ailleurs, le revenu doit être dépensé par l'autorité ecclésiastique en œuvres pieuses.

En principe général, une dispense s'accorde surtout dans l'intérêt de la fille. Les principaux faits qui peuvent être invoqués à l'appui d'une dispense de parenté sont qu'une fille est orpheline ; exposée à

être séduite ; sans dot ; âgée de 24 ans révolus ; malade et disgraciée physiquement ; vivant dans un endroit où la population n'est pas considérable ; que son mariage réconciliera deux familles brouillées entre elles ; qu'une veuve, incapable de faire valoir son bien, est chargée d'enfants (...).

Ma mère n'avait rien de tout cela si ce n'est qu'elle était âgée de 28 ans. Je comprends mieux maintenant l'obstination du curé de la paroisse de l'époque à s'opposer si fortement à cette demande. Mais, ils ont obtenu la dispense, se sont mariés, vécurent heureux et eurent de nombreux enfants... en pleine santé.

Henri Caron

IMAGES DU RASSEMBLEMENT DE MONTMAGNY

(Photos par Valère Caron, Fabien Caron et Henri Caron)



À l'accueil, Henri s'acquittait à nouveau de ses responsabilités d'auteur à succès...



Hommage a été rendu à Gaston qui, depuis quelques années, assurait la traduction en anglais des textes du Bulletin.



Nous avons aussi remercié Marielle pour ses nombreuses années comme secrétaire, puis présidente et (encore maintenant) pour « l'entretien » de nos listes de membres, tâche sans fin...



C'est bien sûr Michel-de-Rimouski qui a présidé l'assemblée générale de dimanche matin...

Les familles Caron d'Amérique



Quelqu'un a eu l'heureuse idée de concrétiser nos armoiries par un délicieux gâteau. Félicitations pour cet éclair de génie!



Après réflexion, Patrice a décidé de se joindre au C.A.



... et c'est notre vice-président Michel-de-Sherbrooke qui a « dirigé le trafic » pendant la soirée de samedi.



Vers la fin du banquet, nous avons reçu la visite d'un « authentique » quêteux, personnifié par Jean-Yves Mercier, qui, comme par hasard, est un lointain petit-cousin Caron-par-alliance (du côté d'Henri...).



Au pays de l'oie blanche, les nombreux et si bien imaginés prix de présence ont fait des heureux... et des heureuses. Ici, Claudette Morneau, épouse de Denis Caron.

Les familles Caron d'Amérique



PETITE HISTOIRE D'UNE GRANGE

par *Henri Caron*

Avant de vous raconter la petite histoire d'une grange, permettez-moi de vous parler un peu de la réalité historique des granges dans nos campagnes québécoises. Jadis, lorsque nous parcourions nos petits villages, nous pouvions voir, près de presque toutes nos maisons de campagne, une grange. Tout le monde était un peu ou vraiment cultivateur. Si vous vous promenez aujourd'hui dans les mêmes endroits, vous allez réaliser que ces dernières se font de plus en plus rares. Elles tombent petit à petit sous le poids des années ou sous le pic des démolisseurs. Dans mon petit patelin natal, Saint-Marcel-de-L'Islet, c'est aussi le cas. Je demeurais dans le rang 7 ouest. On pouvait jadis compter 9 granges dans ce petit rang de 10 maisons. Aujourd'hui, seulement trois défient encore le temps.

Je vais vous raconter l'histoire de la dernière qui a disparu du paysage, c'est celle du domaine familial. Elle a terminé sa vie le 25 octobre dernier. Je crois intéressant de vous la faire connaître parce que son histoire est un peu particulière. Elle a été construite l'année de ma naissance et malgré ses 74 ans d'histoire, aucun bétail n'y a logé. Très particulier en effet, mais vous comprendrez.

Comme beaucoup de jeunes couples de l'époque, mes parents ont vécu pendant quatre ans sous le même toit que leurs parents et les frères de mon père encore à la maison. Mon père ne se destinait pas à devenir cultivateur. En 1937, l'année de son mariage, il avait construit un moulin à scie qu'il exploitait avec son père. À l'époque, la majorité des jeunes couples s'installaient sur des lots de colonisation qui leur était accordés gratuitement moyennant le respect des conditions qu'on imposait à ces futurs cultivateurs : ils devaient construire une maison selon un plan imposé par le ministère de l'Agriculture, défricher quelques acres de terre, construire une grange et posséder un certain nombre d'animaux. En 1940, mon père a effectivement obtenu un tel lot de colonisation en s'engageant à respecter les normes du ministère. C'est ainsi qu'au printemps 1941, il a construit la maison et s'y est installé avec son épouse et les trois enfants.

Mon père devait dans les années suivantes, tout en exploitant le moulin à scie, satisfaire aux exigences gouvernementales pour conserver terre et maison. En 1942, il a érigé un premier bâtiment que nous avons toujours appelé le hangar qui se destinait à un double usage : une partie était un atelier de bricolage et le deuxième servait d'étable. Dans cette étable, il a installé le cheval qu'il possédait déjà et il a ajouté une vache, un cochon et des poules. C'était le minimum requis pour être considéré comme cultivateur.

Mais mon père savait bien que si un jour le moulin à scie cessait ses activités, il ne pourrait pas survivre avec ces quelques bêtes et, de toute façon, il devait construire une grange. C'est ainsi qu'à l'été 1943, avec l'aide de sa famille, il s'est construit une grange. C'était un solide bâtiment sans solage, la structure étant supportée par de grosses pierres. Heureusement pour mon père, le moulin à scie a continué à fonctionner et à être rentable. Il n'a jamais eu à ajouter d'animaux à son petit cheptel. Les animaux sont demeurés dans le hangar et la grange a servi à entreposer le foin et les instruments aratoires utilisés pour exploiter le lopin de terre qu'il a défriché pour satisfaire aux exigences liées à l'acquisition de la terre. Vers la fin des années 60, il avait acquis le droit d'obtenir le lot. On disait alors qu'il pouvait faire patenter son lot, c'est-à-dire obtenir les lettres patentes. La grange était toujours là bien solide, mais très peu utilisée, si ce n'est qu'une partie avait été transformée en garage pour l'auto et l'autoneige.

Depuis bien des années, les animaux ont disparu du paysage sans avoir habité la grange qui leur était destinée. C'est mon frère Gilles qui est maintenant propriétaire du domaine familial. Vous devinez que ce bâtiment sans solage commençait à porter difficilement le poids des années. Mon frère a donc dû prendre la décision de la faire démolir avant qu'elle ne s'écroule, sort réservé à bien d'autres granges.

C'est ainsi que je me suis rendu chez mon frère en fin de semaine dernière pour assister à ce moment historique de notre famille, la démolition de la grange. Mais, je suis plus chanceux que cette dernière ; j'ai survécu à mes 74 ans.

Les familles Caron d'Amérique



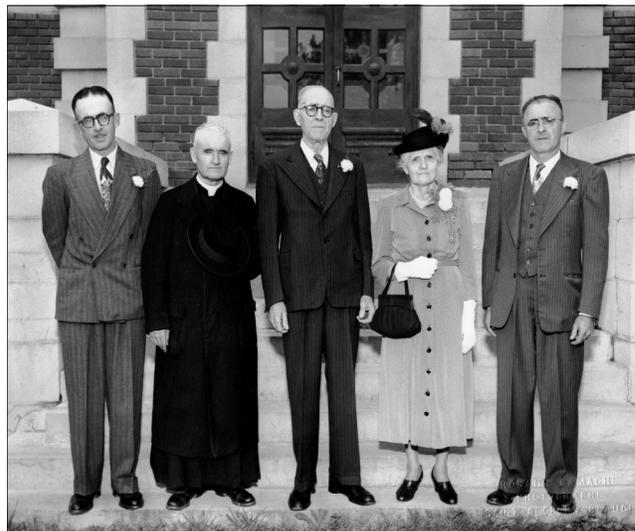
DES NOCES D'OR EN 1950

Le hasard fait parfois de drôles de choses. Parmi les nombreuses photos de famille dont j'ai hérité de mes parents, de ma sœur et de plusieurs membres de ma famille immédiate, se trouve une collection d'images, réalisées par un photographe professionnel, qui illustrent un événement auquel j'ai pris part et dont je garde de précieux souvenirs après plus de soixante-cinq ans. Fabien Caron

Le dimanche 10 septembre 1950, après moins d'une semaine de pensionnat au Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce – « p'tit nouveau » dans une classe d'Éléments latins – on m'avait accordé le privilège d'un congé de moins d'une journée pour assister à la fête organisée à l'occasion des cinquante ans de mariage de mes grands-parents Georges Caron (à Louis à Pierre) et Amanda Roy (à Thomas), mais à la condition expresse – et ô combien frustrante – d'être rentré au collège pour six heures (aujourd'hui on dit plutôt 18 heures...) et le souper ! Donc pour moi, pas de banquet ni de soirée de fête !

J'ai la chance de posséder une série d'images réalisées ce jour-là par un photographe professionnel, Rosaire Gamache, décédé récemment à Saint-Georges à l'âge de 92 ans, dont le studio fut très actif pendant une trentaine d'années ; son frère Gilbert fut lui aussi photographe à Saint-Georges. Je crois bien que leurs archives sont aujourd'hui conservées par la Société historique Sartigan, qui loge dans l'édifice du centre culturel, ancien couvent des Soeurs du Bon-Pasteur (v. l'une des photos ci-jointes), où on trouve aussi la Bibliothèque municipale de Saint-Georges de même que le Musée de l'entrepreneurship beauceron. Ce sont quelques-unes de ces photos, remarquablement conservées, que je commente ici.

À gauche, les jubilaires, entourés des membres de leur famille : leurs fils Roland (son épouse Marie-Jeanne Boutin) et Georges-Octave (Alice Veilleux) ; leurs filles Simone (G.-Hervé Roy), Jeanne d'Arc (Jean-Paul Roy, frère du premier) et Édith ; leurs brus Germaine Paquet (épouse de Thomas) et cousine des deux gendres Roy) et Lucienne Branchaud (Camille), ainsi que seize de leurs petits-enfants (v. autre photo). Absent : leur fils Adrien, habitant alors à Vancouver.



Sur les marches du couvent, les jubilaires Georges Caron et Amanda Roy, flanqués de leurs fils Thomas et Camille, garçons d'honneur, et du célébrant, ami de la famille. On les voit ici sur les marches du couvent, où la messe avait eu lieu dans la petite chapelle.



Georges Caron, avec sa sœur et ses cinq frères : de g. à dr., Absalon (époux d'Alphonsine Roy), Ludger, forgeron (époux d'Albertine Rodrigue), Alvine (épouse de Joseph Roy), Philéas (époux de Philomène Lessard), Gédéon (époux de Marie-Anna Létourneau) et Joseph (époux d'Alvine Veilleux). Tous ces noms figurent dans notre *Répertoire*.

Les familles Caron d'Amérique



Amanda Roy – l'aînée, avec cinq de ses sept soeurs : la cadette Blandine (épouse de Martin Bégin et grand-mère de la journaliste Esther Bégin), Florentine (Paul Maheux, Lac-Mégantic), Florida (Dollard Foster, Bingham ME), Régina (Napoléon Pépin) et Amélia (Archélas Morin, Lac-Mégantic).



Devant la même maison, 16 des petits-enfants. De g. à dr., rangée du haut : Michel Caron à Roland, Jocelyne Caron à Thomas, Jean-Claude Caron à Roland, Fabien Caron à Thomas. 2^e rangée : Charles-Auguste, Gaétan et Marie-Berthe Roy à Simone Caron. 3^e rangée : Leonard (Lenny) Caron à Camille, Langis* Caron à Roland, Madeleine et Abel Roy à Jeanne d'Arc Caron. Rangée du bas : Geneviève Roy à Simone Caron, Monique, Pierre-Paul, Andrée et Yvan Caron à Roland.



De biais devant la maison des jubilaires : Jocelyne Caron 10 ans, Thomas Caron et son épouse Germaine Paquet, Fabien Caron 12 ans. Juste derrière, le *Jerome Brook*, légendaire ruisseau qui drainait cette ancienne partie des terres de la seigneurie des Pozer dite « Le Domaine », où se trouvait alors la 14^e Rue récemment tracée à la place du chemin menant au vieux cimetière anglican et qui passait devant la maison de Georges Caron, qui fut ensuite celle de son fils G.-Octave et maintenant de son petit-fils Louison Caron.

* À certains, ce nom pourra sembler familier ; Langis Caron, fils de Roland, est bien celui qui, après des débuts en compétition au volant de go-karts vers 1965 à Saint-Georges, fit une carrière de coureur automobile dans le monde des *stock cars*, aussi bien ici qu'aux États-Unis, carrière qui se continue encore. Certains se souviendront peut-être de l'avoir entrevu à la télé en 1973 quand il fut vainqueur de la course sur glace du Carnaval de Québec sur les Plaines d'Abraham, au volant d'une *Renault 8S* bleue. Comme deux de ses frères qui furent garagistes à Saint-Georges, il est maintenant garagiste à Québec. L'un de ses neveux, Jesse Caron, fils de Pierre-Paul, est journaliste spécialisé dans le domaine de l'automobile (*CAA, Protégez-Vous*, etc.).

JEAN-PHILIPPE CARON L'ARTISTE DERRIÈRE LES TROPHÉES

Jean-Philippe Caron est le fondateur et l'âme de la compagnie *Protocole – Trophées d'exception*. La compagnie a évolué et changé de nom depuis sa création. Voici un extrait du site Web qui décrit la compagnie et le rôle qu'y tient Jean-Philippe Caron :

Lors de sa fondation en 1996, Protocole est connue sous le nom d'ARTIFEX. L'entreprise baigne alors dans la vente d'œuvres d'art créées sur mesure ainsi que dans la création de produits dérivés d'art et de cadeaux d'affaires exclusifs. Au fil des années, à titre de commissaire en œuvres d'art, Jean-Philippe Caron, a eu le privilège de côtoyer des dizaines d'artistes de renom et de surcroît, s'imprégner d'une effervescence artistique stimulante. En 2005, le point tournant pour ARTIFEX fut la création, par Jean-Philippe Caron, des médailles des 11^{es} Championnats du Monde FINA – Montréal 2005, qui ont été qualifiées de « plus belles médailles de l'histoire du sport ». Suite à ce succès mondial, tout en conservant ses activités dans la vente d'œuvres d'art, l'entreprise a pris un virage vers la création de trophées. Un changement de nom s'est imposé : ARTIFEX devient ARTE 5.

Aujourd'hui, Protocole – Trophées d'exception est notre identité officielle. Notre mission : Créer et vendre des trophées qui génèrent la fierté, soulignent l'exceptionnel et immortalisent les accomplissements.

Jean-Philippe maîtrise la science subtile et l'art rigoureux de la conception de trophées uniques, distinctifs et mémorables. Ses créations font jaillir des volutes d'exclamations



plus élogieuses les unes que les autres. L'homme bouillonne d'inventivité, les trophées qu'il conçoit incarnent la gloire et l'intensité que procure la victoire. La finesse et la délicatesse de ses ouvrages distillent une véritable grandeur. Fondateur de Protocole – Trophées d'exception, c'est lui qui fait naître la magie et qui lui donne corps.

Félicitations à ce Caron qui fait honneur aux Familles Caron d'Amérique.

Article recueilli par Henri Caron

RAPPORT DU PRÉSIDENT (2016-2017)

L'année qui vient de se terminer aura été pour moi une année d'apprentissage à la direction de notre association. Je remercie tous les membres du C.A. pour leur appui ainsi que Marielle et Henri pour leurs précieux conseils.

Pour 2016-2017, notre association comptait 475 membres. Le nombre de membres à vie était de 364, dont 29 sont inactifs. Nous avons recruté 10 nouveaux membres, 19 n'ont pas renouvelé et 8 sont décédés. Nous avons toujours de la peine à intéresser les jeunes.

À la fin d'octobre 2016, la FAFQ (Fédération des associations de familles du Québec) nous annonçait la fermeture de son bureau et le licenciement de tous les membres de son personnel. Cette annonce nous a obligés à changer notre adresse postale et faire appel à une compagnie privée pour l'impression et l'expédition de nos bulletins. Lors de l'assemblée générale annuelle de la FAFQ, tenue le 25 mars 2017 et à laquelle j'ai assisté, une nouvelle façon d'agir, sans subvention, a été présentée et les membres l'ont acceptée. La fédération poursuit son travail avec des bénévoles.

Encore cette année, les trois numéros de notre bulletin *Tenir et Servir* ont été produits grâce aux efforts de l'équipe d'Henri, Fabien, Gaston et Daniel. Par contre, le 17 janvier dernier, Henri m'a informé qu'il prenait congé de la préparation en tant que rédacteur de notre bulletin. Nous n'avons pas encore trouvé de remplaçant. Le 17 juillet, c'était au tour de Gaston de me dire que lui et son fils Daniel ne traduiraient plus les textes de notre bulletin. Soulagement pour nous, une personne s'est offerte pour faire ce travail ; nous attendons son acceptation finale.

Les membres du C.A. se sont réunis à trois reprises durant l'année. Pour la dernière réunion, nous avons utilisé *Skype* tout en demeurant chacun chez soi. Tout s'est très bien passé.

Notre rencontre annuelle de l'automne dernier à Trois-Rivières fut très appréciée. Je remercie Hélène pour la coordination de cet événement ainsi qu'Henri et son équipe pour l'accueil et l'accompagnement lors du séjour.

Je dois aussi souligner nos retrouvailles à la cabane à sucre à Saint-Henri-de-Lévis le 8 avril 2017. Nous étions une trentaine de personnes et nous avons passé une bonne journée.

Nous apprécions grandement le travail de Marielle pour le suivi de la liste des membres. Elle fait aussi des recherches pour retracer les membres à vie dont nous n'avons plus de nouvelles ainsi que la raison du retour des bulletins non livrés (déménagements, décès).

Concernant notre site Internet, des modifications ont été faites et d'autres le seront afin de le moderniser et de le maintenir le plus à jour possible. Cette responsabilité a été confiée à Patrice.

Notre page *Facebook* mérite aussi une attention spéciale. C'est Jean-Patrick Balleux qui s'en occupe avec Michel de Sherbrooke.

En conclusion, je souhaite que chacun et chacune d'entre vous vérifie dans son entourage afin de trouver un volet pour intéresser les jeunes à notre association.

Je vous remercie et j'espère vous revoir tous lors de notre rassemblement 2018 à Sherbrooke.

Michel Caron, président
24 septembre 2017

THE PRESIDENT'S REPORT (2016-2017)

This past year has been a year of learning at the head of our association. I would like to thank all the members of the Board of Directors for their support, as well as Marielle and Henri for their precious advice.

In 2016-2017, our association counted 475 members. The number of lifetime members was 364, 29 of which were inactive. We have recruited 10 new members, 19 have not renewed and eight have passed away. Our biggest challenge seems to be attracting the younger generation.

At the end of October 2016, the federation of associations of Quebec families (*FAFQ, Fédération des associations de familles du Québec*) announced that it would be closing its office and was laying off all of its staff. This announcement has forced us to change our mailing address and to purchase services from a private enterprise for the production and mailing of our newsletter. During the March 25, 2017 annual general meeting of the *FAFQ* that I attended, a new way of doing things without grants was presented and accepted by the members. The federation will continue its work with the help of volunteers.

Again this year, three editions of our newsletter *Tenir et Servir* ("To Hold and to Serve") have been produced thanks to the efforts of the team comprised of Henri, Fabien, Gaston and Daniel. But, last January the 17th, Henri had informed me that he intended to retire from the preparation and editing of the newsletter. We have yet to find a replacement. Last July 17th, it was Gaston's turn to tell me that he and Daniel would no longer translate texts for the newsletter. To our relief, a person has accepted to do this work; we are waiting for her final acceptance.

The Board of Directors has met three times during the last year. For the last meeting, we have used *Skype*; this allowed each of us to stay at our own home. Everything went very well.

Our annual general meeting last year in Trois Rivières was very much appreciated. I would like to thank Hélène for coordinating the event as well as Henri and his team for the reception and support during our stay.

I need to highlight the reunion at the sugar shack in St. Henri de Lévis on April 8th, 2017. We were approximately 30 people and had a wonderful day.

We are grateful for the work that Marielle has done in keeping the list of members up to date. She also conducts the research to retrace life members that we don't hear from, as well as the returned newsletters that could not be delivered (due to moving or deaths).

Regarding our website, some changes have been made and others will be done to modernise and keep it up to date. This responsibility has been given to Patrice.

Our *Facebook* page also deserves special attention. Jean Patrick Balleux keeps it updated, with Michel from Sherbrooke.

In conclusion, I would like to ask each one of you to look around and see if there is anything that could interest the younger generation to our association.

Thank you and I hope to see you all again at our gathering in 2018 in Sherbrooke.

Michel Caron, President
September 24, 2017

Association des Familles Caron d'Amérique

États financiers 2016-2017

États des résultats au 30 juin	2017	2016	Bilan au 30 juin	2017	2016
REVENUS :			Actif		
Activités - Rassemblement annuel	7 904,00	9 511,00	Actif à court terme		
Activités - Cabane à sucre	780,00	1 036,00	Caisse Populaire	5 170,72	1 567,70
Activités - autres	0,00	100,00	Caisse Populaire - part sociale	5,00	5,00
Cartes de membres - annuel	2 275,00	2 100,00	Placements - court terme	13 000,00	29 795,00
Récupération des membres à vie décédés	1 080,00	2 100,00	Frais payés d'avance	1 193,69	500,00
Articles promotionnels	672,80	888,00	Total de l'actif à court terme	19 369,41	31 867,70
Répertoires	330,00	1 100,00	Placements - long terme	41 916,06	27 750,74
Commandites	275,00	350,00	Total de l'actif	61 285,47	59 618,44
Dons	518,43	467,50	Passif		
Intérêts - revenus	3 103,62	457,95	Cotisations à vie	52 940,00	54 020,00
Gain sur taux de change	44,56	85,14	Capitaux		
TOTAL	16 983,41	18 195,59	Actifs nets non affectés au début	5 598,44	5 407,42
DEPENSES :			Excédent net (Déficit net)	2 747,03	191,02
Activités - Rassemblement annuel	7 382,29	8 724,84	Capitaux	8 345,47	5 598,44
Activités - Cabane à sucre	728,00	962,00	Total du passif et de l'avoir	61 285,47	59 618,44
Activités - Autres	0,00	497,55			
Bulletin	3 299,33	4 325,37			
Photocopies et secrétariat	13,80	0,00			
Cotisations, case et entreposage	888,00	1 602,55			
Frais de déplacements	385,00	500,00			
Frais de poste	153,73	179,02			
Papeterie	29,84	418,42			
Assurances	16,00	16,00			
Taxes foncières et scolaires	0,00	4,02			
Matériel pour revente	1 092,26	511,64			
Site Web	45,00	45,00			
Dons	0,00	57,19			
Cadeaux	56,84	0,00			
Frais de banque - CND	102,29	89,89			
Frais de banque - US	10,00	5,00			
Dépenses diverses	34,00	66,08			
TOTAL	14 236,38	18 004,57			
Excédent net (Déficit net)	2 747,03	191,02			

par Robert Caron (Laval)

États des résultats au 30 juin	2017	2016	Bilan au 30 juin	2017	2016
--------------------------------	------	------	------------------	------	------

JEAN-PHILIPPE CARON THE ARTIST BEHIND THE TROPHIES

(see photo on page 13)

Jean-Philippe Caron is the founder and soul of **Protocole – Trophées d'exception**. This company has evolved and changed its name since its inception. Here is a translated excerpt taken off the website that describes the company and the role that Jean-Philippe Caron holds in it:

*When it was founded in 1996, Protocole was known as ARTIFEX. The company then bought into the sale of tailor-made artworks as well as the creation of exclusive art products and business gifts. Over the years, as an art commissioner, **Jean-Philippe Caron** has had the privilege of working with dozens of renowned artists and imbibing a stimulating artistic effervescence. In 2005, the turning point for ARTIFEX was the creation, by Jean-Philippe Caron, of the medals of the 11th FINA – Montreal 2005 World Championships, which were described as “the finest medals in the history of sport”. Following this worldwide success, while maintaining the sale of artwork, the company took a turn towards the creation of trophies. A name change became necessary: ARTIFEX transformed into ARTE 5.*

*Today, **Protocole – Trophies of exception** is our official identity. **Our mission:** to create and sell trophies that generate pride, highlight the exceptional and immortalize accomplishments.*

***Jean-Philippe** masters the subtle science and the rigorous art of designing unique, distinctive and memorable trophies. His creations give rise to volutes of exclamations, every one more praising than the others. The man is bubbling with inventiveness; the trophies he conceives incarnate the glory and intensity of victory. The fineness and delicacy of his works distill true grandeur. Founder of Protocole - Trophies of exception, he gives birth to magic and gives it body.*

Congratulations to this Caron who makes the *Familles Caron d'Amérique* (Caron Families of America) so proud.

Article collected by *Henri Caron*



Le duo *Tandem* – Francine Carbonneau et Mario Picard – qui assurait l'animation musicale de notre soirée du 23 septembre dernier s'était adjoind pour un moment une mignonne musicienne très douée, à la voix fort jolie et d'une étonnante justesse... et qui est la petite-fille de Marielle !

THE CHRISTIAN PARENTS' HANDBOOK

by *Henri Caron*

(see picture on p. 5)

During our gathering in Montmagny last September, our chair Michel Caron lent me a book written in 1908 by Father Alexis Mailloux: *Manuel des parents chrétiens* (The Christian Parents' Handbook). Father Mailloux was an important actor in the creation of Sainte Anne de la Pocatière college where I did my classical studies.

I flipped through the book to find something that might be of interest to our readers. I admit that it was so much of another time that I hesitated to reproduce an excerpt. But I stopped on an element that touched me because it concerned me in a certain way. In the book I produced last June *Missives amoureuses et bran de scie* (Love Letters and Sawdust), an important point of the story is the long persuasion process that my father and mother had to go through, to finally convince their parents and the parish priest to authorize their marriage: they were first cousins. It took good reasons for the Church to agree to bless such a union. Here is an (translated) excerpt from the Handbook that deals with this delicate subject:

This is why well-meaning parents are eager to discourage, if possible, dating between young people when they are related in the prohibited

degrees, especially if the canonical reasons required for a exemption are lacking.

An exemption granted by the Church is a permission to do what its laws forbid, it is not a commodity as some seem to believe. Since it made the law, it is obvious that it can dispense with its observance. The amount it requires from those who are able to pay is to reduce the number of such marriages and to compensate by alms the privilege obtained by exemption from the law. (...). Moreover, the revenue must be spent by the ecclesiastical authority in pious works.

As a general principle, an exemption is especially in the interest of the girl. The main facts that can be relied upon in support of a kinship exemption are that a girl is orphaned; exposed to being seduced; without a dowry; over 24 years old; sickly and physically disgraced; living in a place where the population is not large; that her marriage will reconcile two families who are in a feud; that she is a widow, unable to protect her assets and responsible for children (...).

My mother had none of that except that she was 28 years old. I now understand better the obstinacy of the pastor of the parish at the time in opposing so strongly this request. But they got the exemption, got married, lived happily and had many children ... all in good health.

POUR FAIRE UN BEAU CADEAU DES FÊTES

À 55 dollars plus 20 dollars de frais de poste, qui dit mieux !
Notre si beau *Répertoire généalogique* 5^e édition (2014) est toujours disponible.

Pour en recevoir un exemplaire avant Noël, dépêchez-vous de contacter

notre trésorier Robert-de-Laval,
au 2468, boul. Prudentiel, Laval QC H7K 2T3

où à canrobert@videotron.ca

Heureuses emplettes !

A LITTLE STORY ABOUT A BARN

par *Henri Caron*

(see photos on page 8)

Before I tell you about a story about a barn, let me tell you something about the historical reality of barns in our Quebec countryside. Once upon a time, when we roamed our little villages, we could see that almost all the farms had a barn. Everyone was somewhat a farmer. Now, you would notice that these barns are less common. They fall little by little under the weight of the years or under the wreckers' sledge-hammer. In my little hometown of Saint Marcel de L'Islet, this is also the case. I lived in Range 7 West. We used to count 9 barns on this small road that had 10 houses. Today, only three barns have survived the test of time.

I will tell you a story about the last barn that disappeared from the landscape, the one on our family's land. Its life ended on October 25th. I think it is interesting to share this with you because it is a bit special. The barn was built the year of my birth and despite its 74 years of existence, no livestock has lived there. Very particular indeed, but you will understand.

Like many young couples back then, my parents lived for four years under the same roof as their parents and my father's brothers. My father did not intend to become a farmer. In 1937, the year he got married, he built a sawmill that he operated with his father. At the time, the majority of young couples settled on colonization lots granted to them free of charge under the conditions that: they had to build a house according to a plan imposed by the Department of Agriculture, clear a few acres of land, build a barn and own a number of animals. In 1940, my father actually obtained such a colonization lot by pledging to respect the standards of the Department. In the spring of 1941, he built the house and settled there with his wife and three children.

In the following years, while operating the sawmill, my father had to meet the government requirements in order to keep the land and the house. In 1942, he erected a first building that we always called the shed. It was meant to be a workshop and a barn. In this barn, he put the horse that he already owned and added a cow, a pig and some chickens. It was the minimum required to be considered a farmer.

But my father knew that if one day the sawmill stopped working, he could not survive with these few animals and he had to build a barn. In the summer of 1943, with the help of his family, he built a barn. It was a solid building without a foundation, the structure was supported by large stones.

Fortunately for my father, the sawmill continued to work and be profitable. He never had to add animals to his small flock. The animals remained in the shed and the barn was used to store the hay and farming equipment used to work the land he had cleared to meet the requirements for land acquisition. By the end of the 1960s, he had acquired the right to own the lot. It was said then that he could have his license, that is, obtain the patent letters. The barn was still solid, but barely used, even if a section was transformed into a garage for the car and the snowmobile.

For many years, animals have disappeared from the landscape without having lived in the barn that was intended for them. My brother Gilles is now the owner of the family estate. You can guess that this building without a foundation was beginning to bear the weight of years. My brother had to make the decision to demolish it before it collapsed, a fate reserved for many other barns.

Hence the reason I visited my brother last weekend, to witness this historic moment of our family, the demolition of the barn. I'm luckier in that, I at least have survived my 74 years.

CONFIÉS À NOTRE MÉMOIRE

Madame Suzanne McCarthy, épouse de M. **Gaétan Caron**, décédée à Saint-Prospér, le 16 juillet 2017 à l'âge de 78 ans et 4 mois.

Monsieur **Michel Caron**, fils de feu M. Lucien Caron et de feu dame Rita Dubé, décédé à Québec, le 21 juillet, à l'âge de 60 ans.

Monsieur **Roberto Caron**, fils de M. Rosaire Caron et de dame Madeleine Castonguay, décédé à Québec le 22 juillet 2017, à l'âge de 63 ans.

Madame Françoise Chouinard, épouse de feu M. **Gérard F. Caron**, décédée le 23 juillet, à l'âge de 71 ans. Originaires de Saint-Pamphile (L'Islet), elle demeurait à Gatineau.

Monsieur **Jean-Guy Caron**, conjoint de dame Huguette-Yolande Jutras, décédé à l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré le 27 juillet 2017, à l'âge de 75 ans. Il était le fils de feu M. Léonidas Caron et de feu dame Georgette Montminy.

Monsieur **Benoît Caron**, conjoint de dame Lili Belleau, décédé à Québec, le 17 août 2017 à l'âge de 62 ans. Il était le fils de feu M. Fernand Caron et de Dame Georgette Denis.

Madame **Carmen Caron**, épouse de feu M. J. Édouard Francoeur, décédée au CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet le 20 août 2017, à l'âge de 83 ans. Elle demeurait autrefois à Saint-Lucie-de-Beauregard.

Monsieur **Bruno Caron**, fils de feu M. Rosaire Caron et de feu dame Aline Leclerc, décédé à L'Islet le 26 août 2017, à l'âge de 59 ans. Il demeurait à Saint-Eugène (L'Islet).

Madame Ghislaine Turgeon, épouse de feu M. **Yvan Caron**, décédée à Québec, le 9 septembre 2017, à l'âge de 82 ans.

Madame **Georgianne Caron**, épouse de feu M. Denis Bernier, décédée à l'Islet le 28 septembre 2017, à l'âge de 92 ans et 4 mois. Elle demeurait à L'Islet.

Monsieur **René Caron**, conjoint de dame Jacqueline Courval, décédé à Valleyfield le 5 octobre 2017 à l'âge de 84 ans.

Monsieur **Maurice Caron**, époux de dame Claudette Richard, décédé à Saint-Jean-de-Matha, le 7 octobre 2017 à l'âge de 71 ans. Il était originaire de Louiseville.

Monsieur **Marc Caron**, époux d'Yvette Martin, décédé à Trois-Rivières, le 7 octobre 2017 à l'âge de 84 ans.

Madame Jeanne d'Arc Thibault, épouse de feu M. **J. B. Laurent Caron**, décédée à l'hôpital de Montmagny, le 20 octobre 2017, à l'âge de 84 ans. Elle était la fille de feu dame Joséphine Caron et de feu M. Alphonse Thibault. Elle demeurait à L'Islet.

Monsieur **Roland Caron**, époux de dame Marie-Paule Demers, décédé à Lévis, le 23 octobre 2017, à l'âge de 95 ans et 7 mois. Il demeurait à Lévis et était le président fondateur de Roland Caron et fils inc.

Madame **Lise Caron**, épouse de feu Claude Lafleur et de M. Jacques Gagnon, décédée à Saint-Hyacinthe, le 23 octobre à l'âge de 78 ans.

Monsieur **Jean-Yves Caron**, décédé à Berthierville, le 28 octobre à l'âge de 87 ans.

Madame Marguerite Thibodeau, épouse de M. **Emmanuel Caron**, décédée à Montmagny, le 6 novembre 2017 à l'âge de 85 ans. Elle était la belle-soeur de M. Jacques Caron, ex-membre du c.a. de l'Association des familles Caron d'Amérique.

Monsieur **Émile Caron**, décédé à l'Hôpital de Montmagny, le 5 novembre 2017 à l'âge de 87 ans. Il était le fils de feu M. Adolphe Caron et de feu dame Cécile Fortin. Il demeurait à Saint-Marcel-de-L'Islet.

AVIS IMPORTANT

RENOUVELLEMENT

Permettez-moi de vous rappeler qu'il est grand temps d'effectuer le renouvellement de votre adhésion à votre association si vous ne l'avez pas déjà fait. Si vous êtes membre annuel, veuillez consulter l'étiquette de postage du présent bulletin. S'il est inscrit 2017-09, c'est que votre cotisation de 25\$ est due depuis septembre 2017. Merci aussi aux membres à vie qui nous ont fait un don.

Votre contribution assure la publication du bulletin, la tenue de réunions et d'activités diverses ainsi que des recherches généalogiques. Vous démontrez ainsi votre fierté d'appartenir à la grande famille des Caron d'Amérique. Nous comptons sur votre collaboration.

Le chèque doit être fait au nom de **Les familles Caron d'Amérique** et posté à l'adresse suivante : 2468, boul. Prudential, Laval, QC, H7K 2T3.

INFORMATION

Je veux informer les membres qui ne reçoivent pas leur bulletin, dont la parution se fait en mars, juillet et décembre, de communiquer au numéro 418-241-5336 pour nous avertir. La poste nous retourne l'exemplaire : soit que le membre est déménagé sans nous laisser sa nouvelle adresse, soit que l'adresse de sa localité ait changé (Saint-Jean-Chrysostome est devenu Lévis, par exemple). Dès qu'il y a changement, veuillez nous en avertir. Je me ferai un plaisir de corriger l'adresse afin que vous ne soyez pas privés de la revue.

Marielle Caron, responsable des renouvellements

Découper ici et mettre à la poste à l'adresse indiquée en page couverture du présent bulletin

FORMULAIRE DE RENOUVELLEMENT

Nom : Prénom :

Adresse : app. Localité :

Code postal : Tél. : (.....) - Membre no :

Adresse électronique :

Renouvellement

Nouveau membre

présenté par : #

Cotisation annuelle : 25 \$ - Prière d'indiquer votre ancienne adresse s'il y a lieu

Les chèques doivent être faits à l'ordre de :

Les Familles Caron d'Amérique

2468, boul. Prudential

Laval QC H7K 2T3

IMPORTANT NOTICE

RENEWALS

Please let me remind you that it is high time to renew your membership in the association if you have not yet done so. If you are an annual member, please look up the address sticker on the present bulletin. If it reads 2017-09, that means that your \$25 was due in September 2017. Your contribution ensures publishing the bulletin, holding reunions and various activities as well as genealogical research. You thus are showing your pride in belonging to the great Caron family. We are counting on your collaboration. Thanks to life members who have also made a gift.

The cheque must be made to *Les familles Caron d'Amérique* and posted to the following address : 2468, Boulevard Prudentiel, Laval, QC H7K 2T3.

INFORMATION

I want to inform our members who are not receiving their bulletins, that come out in March, July and September, to contact the phone number 418-241-5336 and inform us. When postal services return the copy, either the member has moved without letting us know, or the locality's name has been changed (for exemple St-Jean-Chrysostôme is now Lévis), If a change has taken place, please warn us. I will make it a pleasure to correct the address so you will not go without your bulletin.

Marielle Caron, in charge of renewals

Please snip here and send to the postal box mentioned on the front page of this bulletin

RENEWAL FORM

Name: First name: Initial:

Address: Appt.: City:

Postal Code: Tel.: () - Member #:

e-mail:

Renewal

New member

presented by: #

Dues: \$25 for annual fee - Please indicate former address if applicable.

Cheques must be made to the order of :

Les Familles Caron d'Amérique
2468, Boulevard Prudentiel
Laval, QC H7K 2T3.

NOUS SOULIGNONS...

... les performances sportives de **Samuel Caron**, étudiant des HEC de l'université de Montréal. Ce Lévisien évolue au poste de quart-arrière de l'équipe de football inter-universitaire *Les Carabins*. Il a été désigné le joueur par excellence de la ligue en 2016. Soulignons que son frère **William Caron** fait aussi partie de l'équipe.

WE ACKNOWLEDGE...

... **Samuel Caron's** sporting performances. He is from Levis and a student at Université de Montréal's HEC (business studies). He has played the quarterback position with *Les Carabins* university football team and has been named the best player in the league for 2016. His brother **William Caron** is also part of the team.



Tenir et Servir (“To Hold and to Serve”) on the Net

Thirty-four members receive the bulletin by e-mail and we appreciate you making this decision. If you are still receiving it by “snail-mail” and would like to receive it electronically, you can let us know and we will make the change.

For us, it represents a saving in postage costs. In the financial context that associations have known for a few years, this is a way to help us close our fiscal year without a deficit.

Members who receive the bulletin electronically have the advantage of receiving it faster because they save time in the printing and mailing processes.

If you would like to switch to e-delivery, send me an e-mail with your membership number and e-mail address.

If you have already requested this and have not received it by your preferred method, please send me a request once again at:

henri.caron@cgocable.ca

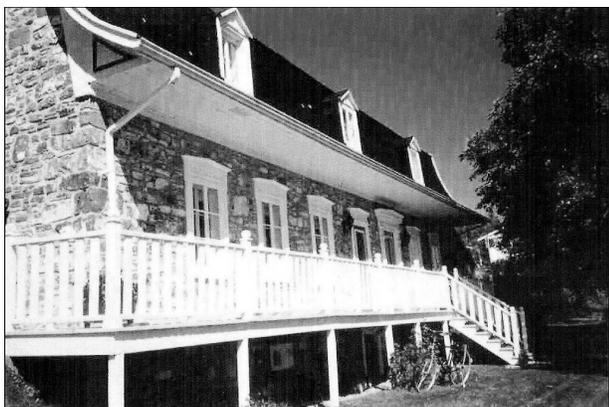
Henri Caron

Liste partielle des articles offerts par l'Association	
---	--

Prix actuels

Répertoire généalogique 5^e édition (2014)	55,00 \$
	Ajouter 20 \$ de frais de poste
Album souvenir du 20 ^e	5,00 \$
Épinglette (broche)	5,00 \$
Jeu de cartes (<i>Histoire des ancêtres</i>)	2,00 \$
Ruban à mesurer	5,00 \$
Stylo	5,00 \$
Foulard avec armoiries, noir ou rouge	25,00 \$

S.V.P. ajouter les FRAIS DE POSTE : 20% de la commande.



**Maison de M. Thomas Simard érigée
sur la terre de l'ancêtre Robert Caron
et de Marie Crevet.
Elle est située au 486, Côte Sainte-Anne
à Sainte-Anne de Beaupré.**

Le Bulletin de L'ASSOCIATION DES FAMILLES CARON D'AMÉRIQUE est publié par l'Association qui en assume les frais d'impression et d'expédition à ses membres.

Éditeur ● **Henri Caron**, 4250, rue Mgr-de-Laval, Trois-Rivières (QC) G8Y 1M7
● Téléphone : (819) 378-3601 ● Courriel : henri.caron@cgocable.ca

**Collaborateurs à ce numéro : Michel Caron (Rimouski), Valère Caron, Robert Caron (Laval),
Victor Caron, Marielle Caron, Fabien Caron (aussi mise en page), Henri Caron.**

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste – Publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

**Association Les familles Caron d'Amérique
2468, boul. Prudential, Laval (QC) H7K 2T3**

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER, SURFACE